



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Christelle FRATY
Téléphone : 03.85.21.96.53
Courriel : c.sirof-fraty@inao.gouv.fr

N/Réf : CM/ND/CF-18-464

Objet : modification n°2 du PLU
Commune de L'Arbresle

Original transmis à : **IR**

COPIES A DIFFUSER :

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Suite à donner par : **JCG**

Diffusé le : 19/09/18 par : **Macon**

Monsieur le Maire
MAIRIE DE L'ARBRESLE
Place Pierre-Marie Durand
69210 L'Arbresle



Mâcon, le 11 septembre 2018

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 16 juillet 2018, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de L'Arbresle.

La commune de L'Arbresle est incluse dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) "Beaujolais".

Elle appartient à l'aire de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Emmental français Est Central" et "Comtés Rhodaniens".

La commune de L'Arbresle possède un potentiel délimité en AOP Beaujolais de 61 ha.

La modification n°2 a pour objet :

- de traduire l'étude urbaine menée sur le secteur des Vernays dans le PLU ,
- de faire évoluer le seuil d'exigence des logements sociaux
- de faire évoluer les orientations sur le secteur de La Palma
- de faciliter le développement d'une exploitation agricole existante
- de faire évoluer quelques points réglementaires mineurs
- de rectifier une erreur matérielle

Les parcelles concernées par le projet ne sont pas incluses dans l'aire parcellaire délimitée de l'AOP.

Aucune consommation foncière n'est induite par la présente modification.

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur l'AOP et les IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice
et par délégation,
Christèle MERCIER

INAO - Délégation Territoriale Centre-Est

SITE DE MACON
37 Bd Henri Dunant - CS 80140
71040 MACON Cedex - TEL : 03 85 21 96 50